

Tandis que les 5 exercices précédents – à l'exception de 2017 – se sont tous soldés par un déficit, l'année 2020 se clôt sur un résultat excédentaire. Certes, en s'affichant à 12 k€, il demeure modeste mais doit s'apprécier, d'une part, en comparaison de celui de l'année précédente – insuffisance proche de 39 k€ –, d'autre part en prenant en considération le contexte sanitaire particulièrement défavorable à la participation à nos célébrations en 2020.

Le graphique ci-après présente de façon synthétique l'évolution chiffrée d'une année à l'autre des divers postes de produits et charges.

Les constatations notables sont les suivantes :

- Le total des **produits** est sensiblement identique à celui de l'exercice précédent, soit environ 690 k€. Cette quasi-stabilité est la résultante d'une bonne progression du Denier (+11 %), laquelle compense largement la baisse des autres revenus culturels (quêtes et casuels). De même, l'augmentation des loyers acquis compense le manque à gagner consécutif à la suppression des Journées d'amitié.
- Le total des **charges** connaît une baisse proche de 8 %. Chacun des postes principaux s'inscrit en réduction, à l'exception du traitement prêtres – en raison de la modification de la composition de l'équipe pastorale – et de l'impôt sur les loyers en conséquence d'un changement de méthode comptable. Les charges de personnel laïc, même si elles s'affichent en diminution – surtout pour des raisons conjoncturelles – demeurent à un niveau proportionnellement élevé.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux paroissiens qui, en dépit des difficultés sociales rencontrées en 2020, ont par leur générosité contribué à l'équilibre financier de l'activité de notre paroisse.

Nous ne pouvons que les encourager à renouveler et accentuer en 2021 leur indispensable contribution.

Abbé Vincent Hauttecoeur
Le Conseil économique

Activité comparée

■ 2019 ■ 2020

